

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET D'ACTIVITÉS

SIDO

Bruno

Sénateur/Haute-Marne(52)

Élu(e) ou nommé(e) le : 24/09/2017

Déclaration déposée le : 16/02/2019 16:38:35

Renseignements personnels :

Année de naissance : 19/02/1951

Adresse : [REDACTED]
[REDACTED]

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>[Activité conservée] Employeur : Exploitant agricole de 01/2011 à 11/2017 gérant de SCEA [REDACTED] Commentaire : Je ne suis pas salarié de mon exploitation agricole</p>	2011 : 0 € Brut 2012 : 0 € Brut 2013 : 0 € Brut 2014 : 0 € Brut 2015 : 0 € Brut 2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>[Activité conservée] Organisme : Groupement d'intérêt public Haute-Marne de 01/2011 à 11/2017 Président non exécutif Commentaire : Activité non exécutive exercée à titre bénévole</p>	2011 : 0 € Brut 2012 : 0 € Brut 2013 : 0 € Brut 2014 : 0 € Brut 2015 : 0 € Brut 2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut
<p>Organisme : SEM Immobail de 12/2016 à 09/2017 Président Commentaire : J'ai quitté la présidence en application des dispositions sur le non cumul.</p>	2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut
<p>[Activité conservée] Organisme : SEM Immobail de 10/2017 à 11/2017 Administrateur Commentaire : Mon successeur à la tête du conseil départemental a été élu à la présidence de la SEM Immobail.</p>	2017 : 0 € Brut
<p>Organisme : SEM du Mémorial Charles de Gaulle de 01/2011 à 10/2011 Président Commentaire : J'ai cédé la présidence de cette SEM à l'un de mes collègues conseiller départemental en novembre 2011.</p>	2011 : 0 € Brut

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : Groupement forestier de Benoitevaux 245698 € Nombre de parts détenues : 484 Pourcentage du capital détenu : 10 % Contrôle d'une activité de conseil : Non Commentaire : Il s'agit d'un groupement forestier familial dont je possède 10%.	Pas de rémunération mais seulement un dividende.
Société : groupement foncier agricole [REDACTED] 58800 € Nombre de parts détenues : 87 Pourcentage du capital détenu : 10 % Contrôle d'une activité de conseil : Non Commentaire : Il s'agit du groupement foncier familial dont la SCEA [REDACTED] est locataire et que je cultive. Ceci constitue un bien professionnel au sens fiscal du terme.	Pas de rémunération mais seulement un dividende.

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : néant - retraitée néant - retraitée Commentaire : [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
[Activité conservée] Association des communes forestières de la Haute-Marne	Président Commentaire : Exercée à titre bénévole

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
<p>[Fonction conservée]</p> <p>sénateur de 01/2011 à 11/2017 Commentaire : Ce montant correspond à l'indemnité brute annuelle légale (valeur mars 2017)</p>	<p>2011 : 86520 € Brut 2012 : 86520 € Brut 2013 : 86520 € Brut 2014 : 86520 € Brut 2015 : 86520 € Brut 2016 : 86520 € Brut 2017 : 86520 € Brut</p>
<p>Président du conseil départemental de 01/2011 à 10/2017 Commentaire : L'indemnité d'octobre 2017 est légalement nulle. Mon mandat de président a pris fin le 31 octobre 2017. Les chiffres renseignés reflètent l'indemnité légale, valeur septembre 2017, écrêtement compris.</p>	<p>2011 : 39456 € Brut 2012 : 39456 € Brut 2013 : 39456 € Brut 2014 : 39456 € Brut 2015 : 39456 € Brut 2016 : 39356 € Brut 2017 : 29592 € Brut</p>
<p>[Fonction conservée]</p> <p>Conseiller départemental de 11/2017 à 12/2017 Commentaire : Rien au mois d'octobre et en novembre non plus à ce jour (21.11.2017). Ensuite il s'agira de l'indemnité d'un conseiller départemental, membre de la commission permanente, d'un département de moins de 250 000 habitants.</p>	<p>2017 : 0 € Brut</p>
<p>Président du CA SDIS de 03/2011 à 03/2015 Commentaire : J'ai cédé la présidence du CASDIS à l'un de mes collègues en 2015, à la suite des élections départementales.</p>	<p>2011 : 0 € Brut 2012 : 0 € Brut 2013 : 0 € Brut 2014 : 0 € Brut 2015 : 0 € Brut</p>

8° Les collaborateurs parlementaires

Nom	Description des autres activités professionnelles exercées
Terrollion Karl	Employeur : Conseil départemental (mi-temps) collaborateur parlementaire (mi-temps) Commentaire : Son activité professionnelle représente 2 mi-temps, soit un temps plein.
Terrolion Karl	Commentaire : Fin d'emploi comme collaborateur parlementaire le 31.12.2017
MAITRE Fabien	Employeur : Néant Travail classique de collaborateur. Commentaire : Collaborateur Parlementaire à temps plein. Lieu de travail : Chaumont (52) Embauche par l'entremise de pôle emploi.

Observations

Déclaration d'intérêt rectificative à celle déposée le 07/01/2018 pour préciser que : 1) la SARL SIDO TA étant dissoute, je n'en suis plus le gérant [REDACTED] 2) Je suis depuis janvier 2019 administrateur de l'ANDRA

Je soussigné Bruno Sido certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 16/02/2019 16:38:35

Signature : Bruno Sido